

**COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU  
CONSEIL MUNICIPAL DU 18/05/ 2021**

**Affiché du 26/05/2021 au 25/06/2021**

L'an deux mille vingt et un le 18 mai à vingt heures trente, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de M. Michel **ICART**, maire.

Date de la convocation : le 10 mai 2021

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 10

Etaient présents : Michel **ICART**, maire – Olivier **FERNANDEZ**, adjoint – François **GUILHEM**, adjoint – Claude **HARTZ-PEYRAT**, adjointe – Emilie **PIFFERO** – Nadine **ESTAQUE** – Pierre **SUTRA** – Delphine **CARTA** – Laure **GERARD**.

Absent ayant donné procuration : /

Absent excusé : Emmanuelle **SARRAMALHO**

Absent :

Secrétaire de séance : Nadine **ESTAQUE**

**Michel ICART ouvre la séance à 20 heures 30.**

Monsieur le Maire demande en début de séance au conseil l'autorisation de rajouter à l'ordre du jour de la séance les points supplémentaires :

- Au point N° 3 : Rajouter : Adhésion au service santé au travail
- Le point N°6 devient : Revente de parcelles
- Le point N°11 devient : Travaux génie civil France Télécom liés esthétique BT hameau de Buleix 1<sup>er</sup> et 2<sup>ème</sup> tranche
- Ecole devient le point N°7
- Autorisation à défendre devant la cour administrative d'appel de Bordeaux devient le point N°8
- Modification du PLU devient le point N°9
- Rénovation du patrimoine classé devient le point N°10
- Les questions diverses deviennent le point n° 12

Le Conseil Municipal donne son accord à l'unanimité.

**1) Approbation du compte rendu du conseil municipal précédent**

Le conseil municipal approuve le compte rendu du conseil municipal du 6 avril 2021 à l'unanimité des votants.

Vote = Pour : 9 Contre : 0 Abstention : 0

**2) Communauté de Communes Couserans-Pyrénées**

**➤ Rapport d'activité 2020**

Le conseil municipal prend acte du rapport d'activité de la Communauté de communes Couserans-Pyrénées pour l'année 2020.

Vote = Pour : 9 Contre : 0 Abstention : 0

**➤ Convention prestation de service : travaux de voirie**

Monsieur le maire informe l'assemblée de la proposition de la Communauté de Communes Couserans Pyrénées de souscrire une convention pour réaliser certaines missions d'entretien de la voirie communale : curage/création de fossés, point à temps, marquage routier, éparage, .... Précise que cette convention n'entraîne pas un transfert de compétence mais une délégation.

Vote = Pour : 9 Contre : 0 Abstention : 0

**➤ Participation à la commande groupée pour achat de citernes incendie**

Monsieur le maire propose à l'assemblée que la commune adhère à l'achat groupé de citernes incendie.

Vote = Pour : 9 Contre : 0 Abstention : 0

➤ **Bibliothèque de Soulan à inclure dans le domaine communal**

Monsieur le maire informe l'assemblée que la bibliothèque est une extension du bâtiment de la cantine et qu'elle doit appartenir à la commune. La Communauté de Communes, qui l'avait construite, doit la sortir de son actif et proposer pour cela une procédure. Un bureau d'étude est en charge du dossier afin d'intégrer ce bien dans le domaine communal. Cela devrait se faire courant de l'année.

3) **Personnel**

➤ **LDG avancements de grades**

Monsieur le Maire rappelle qu'il appartient à chaque assemblée délibérante de fixer, après avis du Comité Technique, le taux permettant de déterminer, à partir du nombre d'agents remplissant les conditions pour être nommés à un grade d'avancement, le nombre maximum de fonctionnaires pouvant être promu à ce grade. Monsieur le maire propose de fixer ce taux à 100% pour chaque grade accessible par la voie de l'avancement de grade.

Vote = Pour : 9 Contre : 0 Abstention : 0

➤ **Ouverture d'un poste d'agent polyvalent (filère technique)**

Ouverture d'un poste d'agent polyvalent affecté au service technique – filière technique – cadre d'emploi des agents techniques – à temps complet.

Vote = Pour : 9 Contre : 0 Abstention : 0

➤ **Prolongement d'un contrat CDD**

Prolongation du poste d'agent polyvalent affecté au service technique – filière technique – cadre d'emploi des agents technique – à temps complet pour une durée de 2 mois allant du 01/07/2021 au 31/08/2021 inclus.

Vote = Pour : 9 Contre : 0 Abstention : 0

➤ **Demande de formation d'un agent**

En cours d'étude

➤ **Adhésion au Service de Santé et de Sécurité au Travail du Centre de Gestion de l'Ariège**

Considérant que les collectivités territoriales sont chargées de veiller à la sécurité et à la protection de la santé de leurs agents et que les médecins de prévention du CDG 09 ont pour objectif de permettre aux employeurs territoriaux de satisfaire à leurs obligations dans ces domaines. Il convient de passer une convention d'adhésion au service de santé et sécurité au travail entre la commune et le Centre de Gestion de l'Ariège. Cette convention est conclue pour une durée de 3 ans à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2021 et est renouvelable pour une même durée par tacite reconduction à son échéance.

Vote = Pour : 9 Contre : 0 Abstention : 0

4) **Acquisitions de parcelles**

Monsieur le maire propose au conseil l'acquisition par la commune de la parcelle N° D 1384 pour l'euro symbolique d'une contenance de 1 m2 située sur l'emprise de la rouste de Parès. Cette opération sera réglée par acte authentique en la forme administrative.

Monsieur le Maire demande au conseil de se prononcer sur cet achat

Vote = Pour : 9 Contre : 0 Abstention : 0

5) **Autorisation d'incorporation de biens vacants et sans maître**

Monsieur le maire indique que les parcelles suivantes appartenant de leurs vivants à :

➤ **SOUM Auguste Renalier** décédé le 17 avril 1974 à MARTRES-TOLOSANE (Haute-Garonne) parcelles toutes en section D N° 1454, 1455, 1456, 1457, 1458.

➤ **Pour moitié à PIQUEMAL Baptiste** décédé le 02 décembre 1980 à AIRE (Landes) parcelles section D N° 25, 26, 31, 188, 217, 218, 219, 221, 248, 249, 252, 399, 590, 598, 626, 628, 638, 639, 640, 643, 712, 941, 1277, 1278, 1374, 1375, 1379, 1380, 1381, 1384, 1385, 1388, 1389, 1392, 1393.

N'ont fait l'objet d'aucune succession.

Aussi, il peut être considéré que les parcelles désignées correspondent à des biens vacants et sans maître proprement dit ; c'est à dire un bien faisant partie d'une succession ouverte depuis plus de trente ans et pour laquelle aucun successible ne s'est présenté.

Vote = Pour : 9 Contre : 0 Abstention : 0

#### **6) Revente de parcelles**

Monsieur le maire demande au conseil de se prononcer sur la revente de diverses parcelles du domaine privé communal à Madame Juliette PIQUEMAL, épouse ICART de Montgauch qui est intéressée par l'acquisition des droits que possède la commune (soit la moitié) de parcelles, sachant que Madame Juliette PIQUEMAL est déjà propriétaire de l'autre moitié des droits sur ces parcelles. Pour un prix forfaitaire de 1 000€. Tous les frais seront à la charge de l'acquéreur.

Vote = Pour : 9 Contre : 0 Abstention : 0

#### **7) Ecole**

##### **➤ Convention avec la commune de Massat (enfant scolarisé à Massat)**

Monsieur le maire demande à l'assemblée l'autorisation de signer la convention proposée par le SIVE BIERT, BOUSSENAC, LE PORT, MASSAT pour la participation aux frais de scolarité d'un enfant de SOULAN pour le 1<sup>er</sup> et le 2<sup>ème</sup> trimestre de l'année civile 2020.

Vote = Pour : 9 Contre : 0 Abstention : 0

##### **➤ Participation aux frais scolaires des communes utilisant notre école**

En cours d'étude, à présenter au prochain conseil.

##### **➤ Prix des repas année scolaire 2021-2022**

En attente d'information du prestataire, CASTA.

##### **➤ Demande de subvention pour achat de matériel sportif**

En attente d'informations des enseignants.

#### **8) Autorisation à défendre devant la cour administrative d'appel de Bordeaux : N.VIROS/ Ministère de la cohésion des territoires et des relations avec les collectivités.**

Pas de délibération à prendre. La délibération de délégation donnée au Maire par le conseil municipal en début de mandat suffit.

#### **9) Modification du PLU**

Concernant le projet « PLR » Parc Résidentiel de Loisirs, l'enquête publique va se dérouler du 1<sup>er</sup> au 30 juin 2021.

#### **10) Rénovation du patrimoine classé**

Le conseil municipal, sur conseil du Maire, souhaite engager la procédure de restauration du tableau classé de l'église de Buleix représentant la crucifixion.

#### **11) Travaux génie civil France Télécom liés esthétique BT hameau de Buleix 1<sup>er</sup> et 2<sup>ème</sup> tranche**

Monsieur le Maire propose au conseil d'approuver l'inscription des travaux de génie civil France Télécom concernant le hameau de Buleix. Le coût de ces travaux est pris en compte par le SDE09.

Vote = Pour : 9 Contre : 0 Abstention : 0

#### **12) Questions diverses**

- Moisissures cantine après réfection de la toiture : le maître d'œuvre, les entreprises et notre assurance ont été contactés.

- Mercredi 26 mai 2021 à 19h30, Mme Christine TEQUI, Présidente du Conseil Départemental viendra à la rencontre des élus de Soulan, afin d'échanger avec eux.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h15

Le secrétaire de séance : Nadine ESTAQUE